

## **Inscriptions scolaires**

Les permanences pour les inscriptions scolaires pour la rentrée de 2010-2011 se tiendront **en mairie (au 1<sup>er</sup> étage), au service Vie Scolaire** du lundi 1<sup>er</sup> mars au vendredi 9 avril 2010.

Sont concernés, tous les enfants nés en 2007 devant intégrer la petite section maternelle ainsi que les familles effectuant une demande de dérogation.

Permanences :

- mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
- jeudi : de 8h30 à 12h
- vendredi : de 13h30 à 16h30

Merci de vous munir des pièces suivantes lors de l'inscription :

- livret de famille
- carnet de santé
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture Edf ou France Télécom)

Pour les situations familiales particulières, merci de joindre le service « Vie Scolaire » au 04.76.38.50.12 pour la liste des pièces à fournir.

Pour instruire les dossiers de dérogation en commission scolaire, le dépôt des dossiers doit être effectué avant le 9 avril 2010.

**Tout dossier incomplet retardera l'inscription.**